



# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 JUILLET 2023

Membres présents : Jean-François DAPOGNY, Jean-Pierre HUREL, Patrice MORALES, Bernard WOLFF et Daniel ZIELINSKI.

Membres absents excusés : Jean-Louis DUCHEZEAU (pouvoir donné à Jean-Pierre HUREL), Stéphane BENARD, Robert TISSIER (pouvoir donné à Daniel ZIELINSKI) et Véronique TISSIER (pouvoir donné à Patrice MORALES).

Invité : Pascal PETIT (Commissaire aux Comptes)

***DÉBUT DE SÉANCE : 17h05***

## **1/ Récupérateurs de balles au pas de tir 200 mètres**

Un devis mieux détaillé et mis à jour a été établi par l'entreprise David GUERUT et fait apparaître un montant TTC de 25.400,00 Euros. Après analyse financière par le Trésorier Jean-Pierre HUREL, il apparaît que la trésorerie du Club de tir ne permet pas d'engager avec sérénité et sécurité le lancement du projet pour la saison 2023/2024. Le CA TSS adopte le fait de reporter à la saison 2024/2025 le projet en question, dans la mesure où financièrement tout le permet.

## **2/ Indemnisation frais d'hébergement Championnat de France**

Pour le Championnat de France de Tir Armes Anciennes 2022/2023, a été adopté par le CA TSS et aux vues de la durée du séjour sur le site de compétition, l'indemnisation à hauteur de deux nuits d'hôtel pour chacun des compétiteurs ou compétitrices ayant participé ce Championnat.

Le Trésorier Jean-Pierre HUREL annonce que le maintien du paiement des engagements aux différents championnats et des frais de déplacement sera a priori possible pour la saison 2023/2024.

### **3/ Augmentation des cotisations ou du nombre d'adhérents**

Afin de maintenir une trésorerie solide du Club de Tir sachant que la Fédération Française de Tir continue d'augmenter ses tarifs d'adhésion ainsi que ceux pour les engagements aux différentes compétitions, le CA TSS se pose la question de savoir s'il faut augmenter à nouveau le montant de l'adhésion au Club de Tir Sancoinnais (actuellement à 160,00 Euros) ou augmenter son nombre d'adhérents (actuellement de 150, 2<sup>ème</sup> Club inclus).

Le CA TSS adopte le choix d'augmenter le nombre d'adhérents qui passera, dès la saison 2023/2024, de 150 à 200 adhérents (2<sup>ème</sup> Club inclus).

**FIN DE SEANCE : 19h10**

**Le Secrétaire**  
Patrice MORALES



**Le Président**  
Daniel ZIELINSKI

